

HISTOIRE ABRÉGÉE
DES
ATELIERS MONÉTAIRES
DU ROYAUME DE FRANCE

AGEN

3 mai 1340. — L'ordre avait été donné de fabriquer dans cette ville une nouvelle monnaie appelée *Aginois*, dont 5 devaient valoir 4 deniers tournois. Les généraux maîtres avaient mandé au maître particulier de frapper aussi des petites oboles dont 5 vaudraient 2 deniers tournois. Le maître ayant mis de la mauvaise volonté à émettre ces espèces nouvelles, le lieutenant du roi, en Languedoc, lui ordonne de frapper ces oboles, qui devront être en circulation dans le délai de quinze jours.

20 décembre 1346. — L'atelier d'Agen est mentionné au registre de la messagerie.

17 décembre 1348. — Cet atelier n'est pas maintenu.

12 avril 1350. — Il est cité de nouveau comme fonctionnant.

23 janvier 1351. — Il est encore cité comme fonctionnant.

8 avril 1353. — Ordre d'y ouvrir la monnaie 48°.

23 janvier 1357. — On y frappe des gros blancs à la fleur de lis, de 13 deniers tournois.

9 février 1357. — On y frappe des doubles tournois.

16 avril 1361. — L'atelier fonctionne.

30 juillet 1371. — Un message est adressé aux gardes de la Monnaie d'Agen.

19 février 1371. — Le marc d'or y est mis à 63° 6 s. tournois.

11 mars 1384. — Ordre de cesser la fabrication des deniers d'or aux fleurs de lis, et de commencer la monnaie 25°.

27 juin 1386. — L'atelier est encore cité comme en activité. Postérieurement à cette dernière date, il n'en est plus fait aucune mention.

AGEN.

Cet atelier est cité les 23 juillet 1347 — 20 janvier 1348 — 7 mai 1349 — et 23 mai 1355.

AIX-EN-PROVENCE.

10 mai 1508. — Michel Guillain, maître particulier, apporte les boîtes d'or et d'argent de ladite monnaie, avec les fers, pilles et trousseaux servant à monnayer écus, douzains, liards, demi-liards et couronnatz, dont les 4 font un liard.

13 juillet 1508. — Michel Guillain est sommé de comparaitre le 8 août prochain pour répondre sur l'escharceté de son ouvrage d'or.

7 avril 1518. — Ordre du Roi portant que les boîtes d'Aix seront piquées par la cour des comptes de Provence.

20 novembre 1542. — La monnaie décrétée ne fonctionne pas encore.

24 janvier 1542. — Marcellin Besson demande l'entérinement des lettres qui le nomment maître particulier de la monnaie, dont la réouverture a été décrétée le 21 juin 1542 ; le procureur du Roi s'y oppose.

17 janvier 1542. — On demande la prompte ouverture de cette monnaie, celle de Marseille étant close depuis plusieurs mois.

Le 13 avril 1543. — Jacques Martin est commis à la maîtrise, que lui disputait Marcellin Besson.

13 avril 1543. — Marcellin Besson s'oppose à ce que Martin Malospin et Pichenat soient reçus à l'entérinement de leurs lettres royales.

La Chambre décide qu'on nommera un maître et des gardes provisoires, jusqu'à décision du Roi.

29 janvier 1543. — Permis d'ouvrir 500 marcs de liards, 500 marcs de doubles, et 200 marcs de deniers tournois, avant Pâques.

14 juillet 1544. — Michel Anguilhen (*sic*) maître particulier.

13 octobre 1544. — Permis de frapper, avant le 23 décembre, 500 marcs de doubles tournois.

11 février 1544. — Ordre à Honorat Pichenat de cesser les liards, doubles et deniers tournois.

13 avril 1545. — Les généraux maîtres refusent l'autorisation de frapper des deniers provençaux, de 16 au sol, et des doubles de 8 au sol, comme cela a été proposés aux états tenus en Provence. Ils allèguent que l'on a interdit les Bourdelois et les doubles Bourdelois, parce que tout doit être semblable au royaume, en fait de monnaies.